

En partenariat avec **ATP FORMATION**

AUDIT IA INTERNE : METTRE EN PLACE UNE CHARTE D'USAGE ET UN REGISTRE IA EN ENTREPRISE

Réf AARIAAUDIT-ATP14	Modalité Présentiel	Durée 2.0 jour(s) - 14.0h	Nb stagiaires 6
-------------------------	------------------------	------------------------------	--------------------

OBJECTIFS

A l'issue de cette formation vous serez capable de :

- Identifier tous les usages d'IA existants dans l'organisation, y compris les usages "sauvages".
- Évaluer les risques et les niveaux de conformité associés (RGPD, AI Act).
- Structurer une cartographie des outils IA internes.
- Initier une démarche de gouvernance responsable des IA en entreprise.
- Concevoir une charte d'usage IA cohérente, claire et partagée.

A QUI S'ADRESSE CETTE FORMATION ?

Public

Direction innovation, DSI, RSSI, DPO, DRH, référents IA.

Pré-requis

Avoir un usage ou une volonté d'encadrer l'IA en interne.

CONTENU

Risques et opportunités des usages IA en entreprise

Typologie des usages IA

- Automatisation.
- Assistant génératif.
- Analyse prédictive.

Opportunités

- Gain de temps.
- Innovation.
- Accès à la connaissance.
- Qualité de service.



REZO PARTAGE

3C rue Irène Joliot Curie, 38320 Eysines
Tél. 04 76 18 06 81 – service-clients@rezo-partage.com
SCOP SARL au capital variable (25 000€) - RCS Grenoble – SIRET : 809 267 339 00046

Risques

- Erreurs automatisées.
- Biais.
- Hallucinations.
- Atteinte à la vie privée.
- Propriété intellectuelle.
- Perte de compétences.
- Cas d'usages controversés ou sensibles.

Cadre réglementaire de l'IA : obligations et responsabilités

- Principes clés du RGPD appliqués aux usages IA.
- Obligations issues de l'AI Act européen (information, transparence, supervision humaine, registre des systèmes IA).
- Classification des systèmes IA par niveau de risque.
- Impacts pour les utilisateurs, les managers et les fonctions support.

Gouvernance des usages IA

Rôles internes

- Référent IA.
- DPO.
- Managers de proximité.
- Direction SI.
- Comité éthique IA.

Modalités de pilotage

- Supervision des outils.
- Suivi des usages.
- Revue périodique.

Articulation avec les politiques existantes

- RGPD.
- Sécurité des systèmes d'information.
- Charte informatique.

Conception d'une charte d'usage de l'IA

Objectifs de la charte : poser un cadre clair et compréhensible pour les utilisateurs.

Eléments à inclure

- Posture attendue.
- Bonnes pratiques.
- Obligations.
- Interdits.
- Supervision.
- Responsabilités.

Typologie de règles

REZO PARTAGE

3C rue Irène Joliot Curie, 38320 Eybens
Tél. 04 76 18 06 81 – service-clients@rezo-partage.com
SCOP SARL au capital variable (25 000€) - RCS
Grenoble – SIRET : 809 267 339 00046

- Transparence.
- Vérification humaine.
- Absence d'usage personnel sur les données professionnelles.
- Recours au référent IA.

Modalités de validation, diffusion et mise à jour de la charte.

Structuration d'un registre IA conforme

Finalité du registre IA

- Inventaire.
- Traçabilité.
- Supervision.

Champs à documenter

- Nom de l'outil.
- Fonctionnalités IA.
- Usages.
- Données traitées.
- Finalités.
- Référent.
- Risques.
- Mesures de maîtrise.

Format du registre

- Tableau de bord.
- Documentation centralisée.
- Outil collaboratif.

Intégration dans les processus internes

- Achats.
- DSI.
- Conformité.
- Formation.

Suivi et évolution des dispositifs

- Modalité de mise à jour du registre et de la charte.
- Formation et sensibilisation continue des collaborateurs.
- Dispositifs de veille et d'évolution du cadre juridique.



PÉDAGOGIE

- Tour de table au début de chaque formation pour définir les objectifs de chaque participant.
- Alternance entre apports théoriques (en moyenne 30%) et exercices pratiques (en moyenne 70%).
- Utilisation de cas concrets issus de l'expérience professionnelle de nos formateurs.

- Remise d'un support de cours.
- Assistance post-formation d'une durée de 1 an sur le contenu de la formation vous sera proposée.



GESTION DES ACQUIS

Méthodes d'évaluation

- Positionnement préalable oral ou écrit.
- Evaluation des acquis tout au long de la formation par des exercices de synthèse.
- Attestation de stage remise à chaque apprenant, avec son niveau d'acquisition pour chaque objectif pédagogique.
- Feuille de présence signée par demi-journée.
- Questionnaire de satisfaction pour évaluer la qualité de l'enseignement.

En option : passage certification possible selon les thématiques.



FORMATEUR ET PARTENAIRE

Nous recrutons méticuleusement nos formateurs selon 3 critères : expertise, pédagogie et agilité. En tant qu'Ambassadeur IA, notre intervenant s'attache à rendre l'IA concrète, accessible et utile pour tous. En sensibilisant et formant les professionnels dans la découverte des usages de l'IA, des premiers pas jusqu'à la mise en pratique.



MODALITÉS

En présentiel :

Accueil des stagiaires dans une salle dédiée à la formation, équipée d'ordinateurs, d'un vidéo projecteur d'un tableau blanc.

En distanciel :

Grâce à un logiciel comme Teams, suivez une formation en temps réel et entièrement à distance. Lors de la classe en ligne, les apprenants interagissent et communiquent entre eux et avec le formateur. Nous vous conseillons très fortement l'utilisation de votre webcam et de disposer d'un double écran. Pour toute question avant et pendant le parcours, une assistance technique et pédagogique sera mise à votre disposition.



ACCESSIBILITÉ

Les personnes atteintes de handicap souhaitant suivre nos formations sont invitées à nous contacter directement, afin d'étudier ensemble les possibilités d'organisation.



REZO PARTAGE

3C rue Irène Joliot Curie, 38320 Eybens
Tél. 04 76 18 06 81 – service-clients@rezo-partage.com
SCOP SARL au capital variable (25 000€) - RCS Grenoble – SIRET : 809 267 339 00046